

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE FRESNAY-L'EVEQUE**

Date de convocation : 12/12/2022

L'an deux mil vingt-deux le seize décembre à dix-neuf heures trente, en application des articles L.2121-7 et L.2122-8 du code général des collectivités territoriales (CGCT), s'est réuni le conseil municipal de la commune de Fresnay-L'Evêque.

Présents

M. Francis BESNARD - Mme Chantal BONNET - M. Elie CHIMIER – M. Alexandre DECOURTY – Mme Valérie FELTEN - M. Thierry LAURE - Mme Martine MINEAU - Mme Céline PERCHE – Mme Laura PLANTE - M. Marc TILLIER - M. Éric VIGIER – Mme Sabrina ZOUZOU

Absente excusée

Mme Gaëlle MINEAU donne pouvoir à Mme Céline PERCHE

Absent

M. Adrien MONVOISIN

Secrétaire de séance

Mme Laura PLANTE a été désignée en qualité de secrétaire par le conseil municipal (art. L.2121-15 du CGCT).

Nombre de membres			
En exercice	Présents	Qui ont pris part à la délibération	Pouvoirs
14	12	13	1


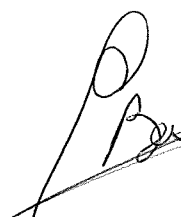
**Délibération n° 2022-12-16-05  
VOTE DES TARIFS DE L'ASSAINISSEMENT**

M. le Maire propose de maintenir le prix de l'eau assainie à 1,90€ le m<sup>3</sup>.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,  
APPROUVE la mise à jour des tarifs du service de l'assainissement.

Fait et délibéré le 16 décembre 2022

Le Maire  
Francis BESNARD



MAIRIE DE FRESNAY-L'EVEQUE  
28 (E.&L)

Le secrétaire de séance  
Laura PLANTE

